



Soutenir la transparence de l'aide

// L'IITA vise à faciliter l'accès, l'utilisation
et la compréhension des informations
sur les dépenses liées à l'aide //



EXEMPLE ILLUSTRANT LES AVANTAGES DE LA TRANSPARENCE

UGANDA - L'essai contrôlé randomisé des dispensaires communautaires a révélé les effets remarquables de la transparence sur les soins médicaux en Ouganda. Dans les établissements soumis à un examen public accru, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 33 %. L'expérience consistait à désigner de manière aléatoire les dispensaires communautaires qui recevraient des « fiches de rapport » et feraient l'objet de réunions publiques organisées par des ONG pour débattre de la qualité des soins fournis par ces établissements.

Dans les centres pratiquant la transparence, le temps d'attente pour recevoir des soins a diminué, l'absentéisme des médecins et des infirmières a chuté, la propreté des locaux s'est améliorée, les vols de médicaments ont baissé, 40 à 50 % d'enfants supplémentaires ont reçu des compléments alimentaires et ont été vaccinés, la fréquentation des services de santé a augmenté et, fait le plus marquant, les décès d'enfants de moins de cinq ans ont baissé de 33 %.

Pas moins de 550 vies ont ainsi été sauvées dans une petite région de l'Ouganda qui ne compte que 55 000 foyers, preuve irréfutable que la transparence des dépenses d'aide au développement peut sauver des vies.

¹ Bjorkman and Svennson, Quarterly

À propos de l'IITA

L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) a été mise en place en 2008 par 18 acteurs majeurs du développement international avec pour objectif de faciliter l'accès, l'utilisation et la compréhension de l'information sur les dépenses liées à l'aide.

Lancée lors du Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide, cette initiative multipartite rassemble des donateurs, des pays en développement et des organisations de la société civile dans le but d'aider les donateurs et les pays en développement à honorer les engagements pris en faveur de la transparence de l'aide dans le cadre du Programme d'action d'Accra.

À l'issue d'une vaste consultation, l'IITA a choisi d'atteindre cet objectif en :

- approuvant et développant une norme commune pour la publication des informations sur l'aide, connue sous le nom de « norme de l'IITA » (<http://iatistandard.org/>) qui spécifie la nature des données publiées, les définitions et les formats de publication communs, ainsi qu'un cadre de mise en œuvre ;
- établissant un registre en ligne (<http://iatiregistry.org/>) qui répertorie l'emplacement des informations sur l'aide que les donateurs participants publient sur leur propre site Internet.

À quoi servira cette initiative ?

La nouvelle norme s'appuie sur les définitions et les accords existants et fournit des classifications et des définitions comparables de sorte que les citoyens, les gouvernements, les parlementaires et les personnes travaillant dans le domaine du développement puissent savoir :

- quelle somme d'argent est allouée ;
- quand le versement était ou est prévu ;
- à quelle fin les fonds doivent être utilisés.

Les donateurs participants unifient leurs processus de collecte de l'information sur les dépenses liées à l'aide et publient des données de façon plus rapide et complète sous un format ouvert commun. L'IITA peut ainsi répondre aux besoins d'un nombre bien plus élevé de parties prenantes. Les donateurs choisissent leurs propres systèmes de collecte et de publication des informations. Le nouveau registre central permet une recherche de l'information plus facile et rapide car il indique l'endroit exact où les données recherchées ont été publiées.

À qui l'initiative profite-t-elle ?

Disposer d'une passerelle d'accès aux informations issues de différentes sources est essentiel pour :

- les gouvernements des pays en développement qui ont besoin de savoir exactement quelle somme d'argent leur pays va recevoir et quand elle sera versée afin de préparer leurs budgets et de planifier leurs activités en conséquence ;
- les citoyens qui souhaitent vérifier si les gouvernements tiennent leurs promesses et éventuellement leur demander des comptes ;
- les donateurs participants qui peuvent remplir leurs obligations en matière d'« accès à l'information » et réduire leurs coûts administratifs, dans la mesure où il leur suffit de publier leurs données une seule fois et où ils n'ont plus à répondre à de multiples demandes de renseignements ;
- les donateurs qui souhaitent coordonner leurs dépenses avec celles des autres donateurs ;
- les organisations communautaires qui souhaitent savoir quelles sont les ressources disponibles et influencer leur utilisation ;
- les activistes luttant contre la corruption qui veulent surveiller les recettes et les dépenses liées à l'aide des gouvernements bénéficiaires afin de vérifier que l'argent n'est pas détourné ;
- les journalistes et les chercheurs qui souhaitent enquêter sur l'attribution de l'aide et son efficacité réelle.

Quelle est la valeur ajoutée de l'IITA?

L'IITA apporte une valeur ajoutée aux systèmes d'aide existants à plusieurs égards :

- La norme de l'IITA est ouverte à tous les fournisseurs d'aide, qu'ils soient des donateurs officiels, des fournisseurs de la coopération Sud-Sud, des ONG ou des fondations philanthropiques, d'où une couverture plus complète par un éventail plus large d'acteurs.
- La norme de l'IITA permet la publication de données prévisionnelles, dont les budgets et les versements prévus.
- Dans le cadre de l'IITA, les donateurs mettront à jour leurs informations au moins trimestriellement ; celles-ci seront donc plus actualisées, ce qui aidera les pays à prendre des décisions.
- Les informations seront publiées de manière à pouvoir être mises en rapport avec l'exercice financier du pays bénéficiaire ; l'IITA soutient la poursuite des travaux visant à aligner les données avec les classifications budgétaires des pays.
- L'IITA permettra de publier des informations plus détaillées sur les activités ou les projets spécifiques, notamment sur les destinataires des fonds, les transactions réalisées et les coordonnées de contact permettant de demander des informations supplémentaires.
- La norme de l'IITA prévoit la publication de statistiques ou de documents clés, dont des documents attestant la justification d'un projet, les conditions liées au projet et les résultats obtenus.
- La norme permet de publier le cas échéant des informations géographiques détaillées afin qu'elles puissent être présentées sur une carte.

Comment fonctionne l'IITA ?

L'IITA n'est pas une organisation mais un réseau d'organisations partageant une même vision qui se sont réunies pour promouvoir la transparence accrue de l'aide.

Depuis Novembre 2011, 22 organisations, qui à elles seules prennent en charge environ la moitié des dépenses mondiales consacrées à l'aide, sont signataires de l'IITA.

En outre, 22 pays en développement ont adhéré à l'IITA. D'autres organisations et pays en développement participent à l'initiative en tant qu'observateurs.

L'IITA est dotée d'un petit secrétariat géré par des employés du ministère britannique du Développement international (DFID), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de Development Initiatives Poverty Research (DIPR).

Elle est dirigée par un Comité de pilotage multipartite, assisté pour les questions techniques et de mise en œuvre par le Groupe consultatif technique multipartite.

Une seule publication, de multiples utilisations

Les organisations sont simplement tenues de publier leurs informations sur l'aide à un seul endroit et sous un format unique. Cela permet à de nombreux utilisateurs différents d'accéder aux données dont ils ont besoin et de les utiliser à des fins qui leurs sont propres. L'accès aux informations sur l'aide comparables s'en trouve ainsi élargi. Il en résulte également une ouverture et une responsabilité accrues. En outre, il devient plus aisé de contrôler l'efficacité de l'aide et d'accélérer la réduction de la pauvreté.

Représentants de l'IITA au FHN-4:

Simon Parrish, simon@devinit.org
Tél : + 44 7794 147644

Isabel Bucknall, isabelb@devinit.org
Tél : + 44 7791 588112

Comment adhérer à l'IITA?

Vous êtes donateur :

adoptez le cadre de mise en œuvre et arrêtez un calendrier pour publier vos données conformément à la norme de l'IITA;

contribuez au financement de l'IITA et bénéficiez d'une aide pour mettre en œuvre et développer la norme de l'IITA;

collaborez avec l'IITA pour apprendre à répertorier vos informations conformément à la norme de l'IITA.

Vous êtes un pays partenaire:

adoptez les objectifs et les buts de l'IITA et encouragez les donateurs et d'autres fournisseurs à publier des informations sur l'aide conformes à la norme de l'IITA;

publiez les informations sur l'aide fournies par les donateurs et d'autres organisations à l'échelle locale et reliez-les au registre de l'IITA;

contribuez à l'application de la norme de l'IITA dans les pays partenaires et utilisez les informations à des fins de coordination de l'aide, de planification du développement national, de budgétisation et de responsabilisation à l'échelle nationale.

Vous êtes une organisation de la société civile (OSC):

encouragez les donateurs à publier leurs informations conformément à la norme de l'IITA;

adhérez à l'IITA en adoptant le cadre de mise en œuvre et arrêtez un calendrier pour publier vos données conformément à la norme de l'IITA;

participez aux consultations sur l'application de la norme de l'IITA par les OSC.

POUR EN SAVOIR PLUS

De plus amples informations sont disponibles sur le site de l'IITA : www.aidtransparency.net ou directement auprès du secrétariat de l'IITA:

Alasdair Wardhaugh

+44 (0) 1355 843684

Neil McKie

+44 (0) 1355 843792

www.aidtransparency.net

iati@aidtransparency.net

Qu'est-ce que les données conformes à l'IITA?

La norme de l'IITA s'inspire, sans s'y limiter, des normes du Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) et couvre :

- Les budgets prévisionnels sur trois ans d'un pays ou d'une organisation,
- Les données d'un projet publiées au moins trimestriellement,
- Les détails élémentaires d'un projet (intitulé, descriptions, dates),
- Les budgets, les versements et les engagements financiers détaillés compatibles avec les classifications en matière de budget et d'exercices financiers du destinataire,
- Les détails sur les intervenants du projet (mise en œuvre et redevabilité),
- Les flux financiers traçables basés sur l'identification des organisations sources et bénéficiaires,
- Les classifications sectorielles basées sur les secteurs du CAD. Le multi-codage et d'autres vocabulaires sont possibles,
- Les informations détaillées sur l'emplacement géographique, les conditions générales et les résultats,
- Les liens vers les documents du projet et d'autres documents au niveau de l'organisation et du pays.

Une note d'information de deux pages est disponible sur le site www.aidtransparency.net

De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://iatistandard.org/standard>

Comment publier des données conformes à l'IITA ?

La publication de données conformes à l'IITA comprend cinq étapes :

- 1) ÉVALUER les politiques existantes et la disponibilité des données et identifier les principaux intervenants internes.
- 2) S'ENGAGER envers la transparence en devenant signataire et/ou en publiant un calendrier de mise en œuvre, en précisant ce qui peut ou ne peut pas être publié et à quel moment.
- 3) DÉVELOPPER des politiques, des processus et des systèmes relatifs à la publication de données : établir des groupes de travail et définir des politiques en matière de divulgation, cartographier les données et fournir des données préliminaires pour examen.
- 4) PUBLIER les données sur le site Web de l'organisation en les reliant au registre de l'IITA, et envisager éventuellement d'améliorer l'accessibilité des données.
- 5) AMÉLIORER les données en fournissant plus de détails, de nouveaux éléments et de nouvelles sources de données et en mettant à jour le calendrier de mise en œuvre.

Une note d'information de deux pages est disponible sur le site <http://www.aidtransparency.net>.

Le secrétariat du Groupe consultatif technique fournit une aide en ligne sur ces cinq étapes : support.iati-standard.org.

Accessibilité : Utiliser les données conformes à l'IITA

L'IITA est une initiative d'accès libre aux données, qui consiste à fournir, d'une part, des données brutes sous un format commun lisible par machine, pouvant être utilisées par de multiples tiers, et, d'autre part, une large gamme de mesures visant à analyser, visualiser et présenter judicieusement ces informations de sorte qu'elles puissent être utilisées par des organisations et des personnes.

La norme de l'IITA a été conçue pour appuyer les nombreuses initiatives semblables existantes et en inspirer d'autres, l'objectif étant toujours de cibler différents intervenants et nécessités au moyen des informations sur l'aide ; les données conformes à l'IITA publiées servent à soutenir les systèmes nationaux de gestion de l'information sur l'aide (SGIA) – voir, à cet égard, la note d'information de l'IITA sur les pays pilotes –, l'initiative TR-AID (Aide transparente) de l'UE, AidData, les sites Web des donateurs, ainsi que de petites applications sur mesure.

L'IITA n'en est encore qu'à ses débuts, mais elle est déjà à l'origine de nombreux projets intéressants (par exemple, utiliser des SMS pour créer des boucles de retour d'information). L'utilisation d'une norme commune de données a entre autres avantages la possibilité ouverte à quiconque de réutiliser les logiciels ouverts développés pour utiliser les données. Cela permet d'éviter les doubles emplois et favorise une approche plus efficace, basée sur la collaboration, de l'utilisation des données. Nous commençons à voir des organisations adopter une approche collective des instruments liés au développement.

Pour de plus amples informations, merci de contacter Simon Parrish (simon@devinit.org).